

CONTRIBUTION DES FAMILLES Année 2011/2012

Classes du Collège

Votre facture sera établie selon les contributions indiquées ci-dessous :

Contribution des familles	910.00
Cotisation APEL (par famille)	22.00
TOTAL GLOBAL	932.00



Vous devez penser à déduire l'acompte versé 120 €.

4 MODES DE REGLEMENTS POSSIBLES

FORMULE A <u>Prélèvement bancaire</u>	FORMULE B <u>Paiement par chèques</u>	FORMULE C <u>Paiement en une seule fois</u>	FORMULE D <u>Par virement</u>
le 10 de chaque mois sur 10 mois	10 chèques à joindre débités le 1 ^{er} de chaque mois <u>Ordre des chèques</u> : AEP Saint Germain de Charonne	1 chèque à joindre. <u>Ordre du chèque</u> : AEP Saint Germain de Charonne	10 virements sur notre compte (voir notre RIB)

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous, après avoir choisi votre formule de paiement, en n'oubliant pas de dater et de signer.

Si vous désirez davantage de renseignements, vous pouvez contacter, Mme PLANCHON, Econome.



Attention : Les familles prélevées en 2010/2011 et qui ne le désirent plus pour 2011 /2012 DOIVENT prévenir le service comptabilité.

✕.....

**Coupon à nous retourner OBLIGATOIREMENT au service comptabilité,
au plus tard le 22 août 2011**

Je soussigné, M. /Mme..... parents de l'élèveclasse.....

s'engagent à régler la facture correspondant à la contribution des familles (classes collèges) pour l'année 2011/2012

Merci de cocher la formule choisie.

FORMULE A

FORMULE B
(chèques joints)

FORMULE C
(chèque joint)

FORMULE D

Fait à :

le :

Signature des responsables